

Objectifs stratégiques 2030 pour une haute école durable

1. Cadre de références légales

La **Loi sur l'encouragement et la coordination des hautes écoles (LEHE), Art. 30, al. 1, lettre a, chiffre 6**, stipule que l'accréditation institutionnelle est accordée lorsque la haute école prend « en compte [le] développement économiquement, socialement et écologiquement durable dans l'accomplissement de ses tâches ». (2017)

Le standard 2.4 de l'**Ordonnance d'accréditation LEHE, annexe 1 (art. 22, al. 1)** demande également que « la haute école [...] [prenne] en compte un développement économiquement, socialement et écologiquement durable dans l'accomplissement de ses tâches. Le système d'assurance de la qualité permet de s'assurer qu'elle se fixe des objectifs en la matière et les met en œuvre. (2018)

À la page 35 de la **Stratégie institutionnelle 2020-2023**, la HEP-BEJUNE a posé comme objectif opérationnel de « favoriser le développement durable social, économique et écologique ». (2019)

À l'article 9 du **Concordat intercantonal instituant la Haute École Pédagogique commune aux cantons de Berne, Jura et Neuchâtel**, il est inscrit que, « dans l'accomplissement de ses missions, la HEP veille au respect des exigences de développement durable en matière sociale, écologique, économique et culturelle ».

2. Pour une meilleure intégration du développement durable

À notre niveau, individuel comme institutionnel, nous jouons toutes et tous un rôle prépondérant dans la promotion d'un développement durable et nous avons la responsabilité, en tant qu'institution formatrice ancrée dans un réseau local, national et international, de mettre tout en œuvre, de manière énergique et intégrée, pour atteindre les attentes citées plus haut.

Dans cette perspective, la HEP-BEJUNE s'engage à :

- être une haute école ouverte, résiliente et créative, qui puisse réaliser ses missions définies par le Concordat intercantonal instituant la Haute École Pédagogique commune aux cantons de Berne, Jura et Neuchâtel dans un souci de durabilité sociale, économique et environnementale.
- mettre en place un cadre pour que les collaboratrices et collaborateurs puissent adopter au quotidien une attitude durablement réfléchie dans leurs gestes et pratiques

professionnelles, guidant ainsi les étudiants vers une perception respectueuse de leurs élèves et de leurs environnements.

- devenir une actrice de la transition¹ en laissant aux générations futures une école qui puisse réaliser ses missions dans un esprit créatif, constructif et novateur, pour influencer positivement les comportements individuels vers plus de durabilité.

3. Cinq objectifs pour une haute école durable

1. Développer et promouvoir une gouvernance socialement responsable, écologiquement viable et économiquement pérenne au sein de la HEP-BEJUNE, à tous les niveaux hiérarchiques, dans toutes les filières, départements et services, pour toutes les collaboratrices et tous les collaborateurs, ainsi que pour le corps étudiantin.

Opérationnalisation : controlling financier, système d'amélioration continue, informations institutionnelles, plan d'actions concrètes, commission de durabilité, guide d'achat responsable, audit interne en performance durable.

2. Promouvoir la durabilité sociale, économique et écologique dans le quotidien de l'institution par des actions porteuses de sens connues et comprises par toutes les collaboratrices et tous les collaborateurs, ainsi que par le corps étudiantin.

Opérationnalisation : monitoring interne, rapports bisannuels, système d'amélioration continue, stratégie institutionnelle, audit interne en performance durable, plan d'actions concrètes, commission de durabilité.

3. Réduire graduellement nos émissions carbone dans tous les domaines où cela fait du sens pour tendre vers la neutralité carbone d'ici 2030.

Opérationnalisation : nouvelle politique en matière de mobilité, monitoring de la mobilité, politique de compensation énergétique, audit interne en performance durable, plan d'actions concrètes, commission de durabilité.

4. Développer une organisation institutionnelle agile et résiliente visant à l'épanouissement professionnel des collaboratrices et des collaborateurs.

Opérationnalisation : monitoring de la satisfaction, audits internes, sondages, journées institutionnelles, règlement du personnel, charte, audit interne en performance durable, plan d'actions concrètes, commission de durabilité.

5. Promouvoir l'intégration des notions d'éducation en vue d'un développement durable dans les différentes formations avec l'objectif d'une répercussion positive sur les générations à venir.

Opérationnalisation : Mandat aux comités de programme, audit interne en performance durable, plan d'actions concrètes, commission de durabilité.

Ce document a été validé par le Rectorat lors de sa séance du 19 octobre 2020

¹ « La Transition est un mouvement d'initiatives visant à assurer la résilience d'une communauté, c'est-à-dire sa capacité à continuer de fonctionner malgré des crises économiques et/ou écologiques extérieures. », tiré de www.transition-europe.eu. Pour plus d'informations sur le concept de transition : Rob Hopkins, *Manuel de Transition, De la dépendance au pétrole à la résilience sociale*, Ed. Ecosociété, 2010.